

## CONCLUSIONS DU PROFESSEUR MICHEL PARISSÉ

En 2003 est parue une belle brochure, richement illustrée, consacrée aux grandes heures de la ville de Compiègne, *Mémoire de Compiègne*. Après quelques leçons concernant les temps proto- et préhistoriques de la région, un millénaire et demi se passe sans histoire, jusqu'à la première mention du nom de Compiègne, alors résidence royale, nommée à l'occasion de la mort du roi Clotaire 1er à la fin d'une chasse dans la forêt de Cuise. Dans les temps qui suivent, il semble ne plus rien se passer jusqu'à la réunion d'un grand concile, préoccupé de la réforme de l'Eglise franque sous l'autorité de l'évêque de Metz Chrodegang en 757. Il faut encore attendre cent vingt ans plus tard ; le roi de Francie occidentale, Charles le Chauve, frappe fort en décidant d'implanter en ce même lieu la capitale de son royaume, Carlopolis. Un siècle encore, avec le mois de mai 987, survient la mort du dernier roi carolingien, qui ouvre la voie à l'avènement du premier Capétien ; Compiègne est encore à l'honneur. A partir de là, on oublie les rois, et les références ne sont plus faites qu'à la seule ville de Compiègne et à son équipement progressif, économique, institutionnel, religieux, architectural.

Au milieu du XIIe siècle, presque simultanément ont lieu le changement du chapitre de Compiègne en abbaye de moines noirs et l'élévation de la ville en commune ; cette période est donc un moment capital, marqué par un véritable transfert du pouvoir, qui passe des religieux aux laïcs, des moines aux bourgeois. Ce bref parcours, ponctué de quelques dates, ne laisse pas assez deviner la richesse de sept siècles d'histoire de Compiègne ; il convenait d'en dire plus. C'est donc avec une heureuse initiative que la Société historique de Compiègne, fondée en 1868 pour être la mémoire du passé de sa ville, a décidé de consacrer trois journées d'études à l'histoire de l'église principale de ce lieu.

Du vendredi 22 au dimanche 24 octobre 2004, vingt-deux personnes se sont penchées sur la vie de "L'abbaye Saint-Corneille de Compiègne des origines à nos jours". Durant ces trois jours, l'intérêt ne s'est jamais relâché, et une assistance importante et fidèle a montré que le choix du thème était judicieux. Il a aussi très vite révélé le désir d'en savoir plus et, s'il est une pre-

mière conclusion à tirer de ces communications qui nous ont guidés à partir du choix de Charles le Chauve en 877, c'est que la ville de Compiègne a jusqu'ici trop peu montré de reconnaissance à l'égard d'une institution religieuse qui a été le cœur de la vie urbaine durant un demi millénaire. Et même plus, car on doit se souvenir qu'il n'y a guère de résidence royale en France qui ait accueilli si souvent la cour, plus de 80 fois en à peine plus de deux siècles. Avant toute chose, il convient donc de remonter dans le temps pour mieux comprendre ce qui s'est passé ensuite.

*Compendium villa, praedium, fiscus, vicus, palatium*, au bord de la forêt et de la rivière, quel que soit le vocable choisi par les annalistes pour mentionner le nom de Compiègne, il y avait des bâtiments, une résidence, un centre de pouvoir, où le roi était seul maître. Le lieu retenu par les souverains n'était pas innocent. De grandes voies de circulation passaient à proximité, la rivière portaient des barques, le gibier abondait, l'on était à la limite des anciens royaumes mérovingiens, Neustrie et Austrasie ; les occasions de venir, de se rencontrer, de prendre du repos ou du bon temps ne manquaient pas ; Compiègne avait des raisons de devenir grand. Cette période est bien mal connue. Il faudra bien un jour retracer et éclairer les grandes heures de cette résidence royale de l'an 500 à 1000. Faut-il croire vraiment que la forme latine du nom *Compendium* doit être prise à la lettre et imaginer je ne sais quel "raccourci" qui aurait servi de référence ? C'est plus sûrement une pure coïncidence ; gloser sur ce nom est une perte de temps. Peu importe ; on retiendra seulement que se trouvait alors une *villa*, c'est à dire un grand domaine rural, à l'écart des cités épiscopales, un bien appartenant au souverain (*praedium, fiscus*), au centre d'un bourg naissant (*vicus*), bref l'équivalent d'une résidence princière, d'un palais (*palatium*), lieu de rencontres, de colloques, de conciles et de synodes, en une région fortement imprégnée de la présence royale.

Quand le prélat réformateur de l'Eglise franque, Chrodegang, entreprit de réunir chaque année les fidèles de Pépin, religieux et laïcs, pour débattre de la discipline religieuse, après avoir retenu Ver et Verberie, c'est Compiègne qu'il choisit, ce qui lui permettait de changer de lieu sans quitter la région ; et c'est là qu'il fit consacrer solennellement la naissance d'une grande abbaye franque, Gorze, près de Metz. Les premiers Carolingiens avaient privilégié Quierzy ; Charlemagne avait préféré Aix à Metz ; Louis le Pieux favorisa Thionville, mais aussi Compiègne ; le partage de 843 à Verdun fit naître de nouvelles frontières. Charles le Chauve voulut rester proche de la Francie médiane et se doter d'une capitale comme celle de son frère Lothaire 1er en pays rhénan. Le sort de Compiègne allait se jouer là. Tout se noua dès 875 quand Charles coiffa la couronne impériale à Rome. Il lui fallait sans plus tarder une capitale de son choix. Ni Paris, ni Saint-Denis n'avaient alors l'attrait qu'elles eurent aux siècles postérieurs. La vallée de l'Oise pesait plus que celles de la Marne ou de la Seine ; le choix de Compiègne s'imposa et c'est

ainsi que le 5 mai 877 eut lieu en cet endroit la consécration d'une église Sainte-Marie. Le patronage principal revenait à la Vierge, comme à Aix, même si d'éclatantes reliques avaient déjà été rapportées en cet endroit et auraient pu avoir la priorité. Il ne suffit pas de reprendre le diplôme qui a relaté cet événement ; il faut en revoir les détails qui sont tous exceptionnels. En effet, combien y a-t-il de bulles d'or autres que celle de Compiègne ? Pourquoi l'ambitieux chiffre rond de cent clercs voués au service de la mère du Sauveur ?

Sabine et Philippe Racinet se sont penchés sur ce moment prestigieux, la première pour recadrer la décision de 877, le second pour faire le tableau de la présence religieuse autour de Compiègne. Noyon avait 60 chanoines, Senlis 20, Soissons 70, Beauvais 50, Laon près de 80. Compiègne, qui, à la différence de ces cités, n'était pas un chef de diocèse, en aurait 100, ce qui aujourd'hui paraît à peine croyable. N'était-ce pas une ambition démesurée que de vouloir accueillir, en une église encore à bâtir, une centaine de clercs, du lévite au prêtre, et les loger ? Ces dimensions nous échappent, aussi bien dans l'intention exprimée par l'empereur que dans la réalisation pratique. Charles le Chauve eut à peine le temps de plastronner. La mort le guettait dans les Alpes ; dès 877, il abandonnait Compiègne à son triste sort. Pourtant l'église nouvelle ne devait pas mourir, car elle avait été richement dotée dans ce pays de fiefs royaux, et le chapitre des chanoines vécut et survécut. Durant de longs siècles, il faut parler de chapitre et non pas d'abbaye. Ce dernier mot n'a aucune raison d'être employé ; l'édifice qui remplaçait un antique oratoire, comme il s'en trouvait dans toutes les résidences royales, pour satisfaire la piété des grands et assurer le service quotidien auquel étaient astreints les clercs de la chapelle, c'était, selon les textes, une *ecclesia*, un *monasterium*, une *basilica*, mais il serait dangereux de donner leur sens actuel à des mots comme monastère et basilique quand il ne s'agissait que d'une église, d'un lieu de culte.

La communauté des clercs au service de la Vierge, voulue par le souverain, formait ici un *conventus*, un *capitulum* ; Compiègne n'avait pas alors d'abbaye de moines noirs comme Soissons avec Saint-Médard, Laon avec Saint-Jean pour ne citer que deux exemples. De 877 à 1150, c'est seulement un chapitre de clercs qui a desservi Compiègne. Il ne suffit pas de détenir le texte du diplôme de 877 ou l'original de la charte de 1153 pour faire l'histoire de Compiègne ; il faut aussi s'interroger sur le contexte historique et géographique. L'éclairage à porter sur le texte voulu par Charles le Chauve a besoin d'une carte politique du Nord de la France, d'une distribution des résidences royales, du tracé des diverses frontières. Cette bulle d'or de 877 mérite à soi seule un long commentaire. Sabine Racinet a pris à juste titre le recul nécessaire pour comprendre mieux l'événement, ne négligeant ni les reliques, ni la dotation en livres comme en biens fonds, ni le personnel. C'est après une recherche de la même eau que Marie-Noëlle Colette a offert au public

quelques séquences qui ont pu être délivrées à l'occasion de la dédicace du 5 mai 877 à Compiègne. Pierre Dor a mené une enquête sur les reliques de la Passion présentes à l'abbaye Saint-Corneille, mais c'est sur le destin de ce saint pape et de Cyrien qui l'accompagne, qu'il faut encore s'interroger, car bientôt ces patronages l'ont emporté au point que tout le monde dans le royaume savait que l'abbaye Saint-Corneille désignait Compiègne.

Soyons clair à présent : que savons-nous du chapitre Sainte-Marie de Compiègne, bientôt église Sainte-Marie et Saint-Corneille ? Rien ou presque. Que les reliques de Corneille sont attestées dès le règne de Louis le Bègue, donc quasi dès la fondation. Qu'il y eut deux incendies. Que le prévôt Rothard devint évêque de Meaux. Que les chanoines -mais combien étaient-ils en fait ?- étaient de petits potentats locaux. Ce qui compte à présent c'est la transformation du chapitre en abbaye. Une telle transformation n'est pas une chose rare ; des religieuses remplacent des hommes, ou vice versa, des moines prennent la place de chanoines. Tous les motifs sont bons pour provoquer un changement. Les chanoines sont-ils trop laxistes ? On fait venir un groupe de moines d'un milieu plus discipliné et tout repart de plus belle. Françoise Gasparri, qui connaît si bien l'abbé de Saint-Denis Suger a retracé les conditions dans lesquelles cet abbé réformateur, gestionnaire, régent du royaume, après avoir pris en mains sa propre maison, s'est penché sur Sainte-Geneviève en 1148, puis sur Saint-Corneille en 1150. Pour la seconde, l'affaire était plus délicate, car la famille royale y était impliquée : le trésorier Philippe n'était-il pas le frère du roi Louis VI. Suger, après avoir tenu la régence du royaume, était à la fin de sa vie. Il rencontra le pape et le roi à Compiègne en 1149 et c'est alors que la réforme fut décidée. Ne l'oublions pas, on est en terre royale. Le prieur de Saint-Denis, Eudes de Deuil, fut envoyé comme abbé à Compiègne avec quelques moines. Il le resta peu, car au lendemain de la mort de Suger, il fut élu à Saint-Denis. Les chanoines de Compiègne, à qui la réforme faisait perdre un luxueux gagne-pain et la liberté de vivre à leur guise dans leurs maisons, n'acceptèrent pas de bon gré une telle nouveauté. Des prélats et des grands laïcs durent se mêler de l'affaire pour la faire aboutir ; des lettres de Suger nous renseignent à ce sujet. Mais rien ne put empêcher la mutation voulue par le roi. Un convent de moines astreints à la clôture, ce n'est pas la même chose qu'une communauté de clercs vaquant librement en ville et vivant de riches revenus personnels. La réforme monastique ouvrit la voie aux bourgeois, qui, dès 1153, reçurent l'équivalent d'une charte de franchises, sur un beau parchemin aujourd'hui encore conservé dans la bibliothèque de la ville. Arrêtons-nous là ; ce n'est plus de notre ressort que de faire l'exposé de la ville et de son abbaye en 1150. Dans une région et dans une ville où les fondations se multipliaient : prieurés, abbayes de cisterciens et de chanoines réguliers, hôpitaux, paroisses, il fallait plus clairement dénommer la vieille institution : l'église Saint-Corneille devint l'abbaye Saint-Corneille, celle qu'on appelait la "grande église" par

opposition avec les autres, comme on le disait des cathédrales dans les cités voisines. Les moines allaient désormais vivre leur vie de Bénédictins ; de lourdes portes se refermaient sur eux ; leur histoire du XIIe au XVIe siècle est à reprendre.

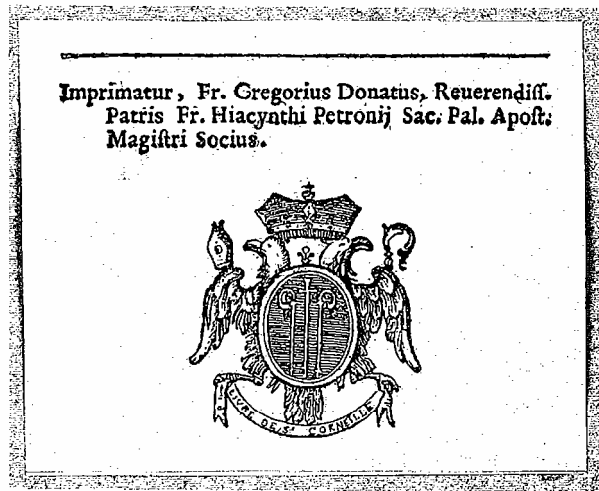
Une abbaye, ce n'est pas seulement une église, un cloître et des officines c'est aussi un groupe d'hommes, plus ou moins nombreux, moines et domestiques, c'est encore un temporel, et l'un ne va pas sans l'autre. Parler de Saint-Corneille c'est aussi faire l'histoire de son patrimoine. Vaste entreprise, trop lourde pour une simple communication. Jackie Lusse a jeté son regard en direction du fisc de Ponthion, qui fut dispersé et contribua à enrichir Saint-Urbain, Saint-Martin, et aussi Saint-Corneille. C'est pourquoi cette abbaye se trouva en contact avec Montierender, tandis que Sermaize, Cheminon, Trois-Fontaines mordaient sur la vaste forêt de Luiz.

Jean-Marc Popineau a vu plus large en posant la question : comment concurrencer les autres monastères pour le contrôle de l'économie rurale. Une analyse lumineuse, appuyée sur des cartes et des analyses attentives de la situation locale, montre que les moines compiégnois ont su concentrer leurs richesses et couvrir tous les secteurs. Leur temporel s'étale entre Verberie et Montdidier, dispose de toutes les richesses nécessaires avec des terres fertiles et des forêts, des moulins et des pêcheries, tout cela proche de grandes voies et animé par un personnel suffisant. On ne le dit pas assez, mais nos moines assuraient des transferts de richesses de la campagne vers leur ville et les bourgeois ne pouvaient que se féliciter d'avoir chez eux des religieux argentés, qui achetaient des produits fabriqués et passaient commande auprès des artisans. Les productions des paroisses et des villages les plus proches venaient aux celliers de l'abbaye par charrettes, mais le reste était vendu et c'étaient des pièces de monnaie, fruits de ventes, de péages et d'inféodations, qui gonflaient le trésor des moines. C'est donc aussi pour l'histoire de la ville que celle de l'abbaye nous importe. On trouvera maints détails précis et d'autres éclairages dans l'exposé de Patrice Thuillier à propos de la forêt de Cuise, dite aujourd'hui de Compiègne : païsion des roupeaux, récolte des essaims, fourniture de bois d'œuvre ou de bois d'affouage, contrôle des défrichements, usage de la chasse, c'est tout un monde que touche la forêt et ce sont autant de sources de revenus. Entre l'Oise, l'Aisne, l'Automne et le ru de Vandy, la forêt de Cuise a représenté une mine. Il y avait beaucoup moins à tirer sur le plan économique de l'ermitage Saint-Corneille. Deux flashes nous sont offerts sur l'abbaye des temps modernes. Blandine Kriegel demeure sur un terrain plus général avec les Mauristes, qui ont développé largement une histoire savante à laquelle Saint-Corneille a apporté une riche contribution. Daniel-Odon Hurel a resserré l'objectif et collé davantage à la Congrégation de Saint-Maur ; il nous introduit aux problèmes de discipline, mais cela ne suffit pas à nous éclairer sur la vie des moines de Compiègne entre le Moyen Age et la Révolution. De nouveaux

dépouillements, de nouveaux questionnements doivent encore intervenir pour combler les lacunes de nos connaissances.

Le destin de la Bibliothèque apparaît mieux. Bernard Merlette éclaire la bibliothèque médiévale de Saint-Corneille à partir des 214 manuscrits livrés à la Bibliothèque nationale. On déplore beaucoup de pertes. Un tiers des 128 manuscrits vus par les officiers municipaux en 1790 ont disparu depuis. Le fonds comprenait de belles pièces. Saint-Denis en avait fourni quelques-unes. Mais au total c'était peu de choses. A l'époque moderne, les achats furent nombreux, notamment pour l'enseignement. Jacques Bernet et Didier Masseau livrent notamment une minutieuse enquête sur la bibliothèque de la fin de l'Ancien Régime. La reprise du collège des Jésuites par les Mauristes ne suffit à provoquer un net enrichissement (1772). Il y avait encore quatorze religieux en 1764, 7 seulement en 1790. Le niveau de la bibliothèque était moyen, 4.000 volumes ou environ contre 15.000 à Sainte-Geneviève par exemple ; l'Histoire venait en tête (38 %). Brigitte Sibertin-Blanc Durand retrace ensuite le destin du fonds de la bibliothèque de Saint-Corneille sur deux siècles ; elle suit les aléas, les disparitions, les transferts, les emprunts, les différentes installations jusqu'au retour à leur place d'origine. Le plus précieux du fonds constitue une réserve précieuse. Mais l'histoire continue et Juliette Lenoir est venue prendre possession des diverses bibliothèques de la ville pour organiser un nouveau bâtiment de consultation et de recherche. Le plan présenté a ravi les auditeurs, moins toutefois que le sous-sol où le cellier devient lieu de conservation et la consultation. C'est en touchant du doigt les modifications en cours et en entendant les bonnes intentions des responsables qu'on s'aperçoit que la ville se souvient de son abbaye. Cela s'observe plus encore à la faveur des fouilles archéologiques et de la reconstitution des anciens bâtiments. Le parcours de la rue principale établie à la place de la grande nef fait toucher du doigt, plus que les exposés passionnants de Jean-Louis Bernard et Martine Petitjean, combien ces gigantesques monuments confiés à une poignée de religieux ont représenté de présence et de poids moral dans une ville comme Compiègne. Les questions fusent, les textes parlent peu, les bases de murs sont interrogées, les anciens plans repris, les dessins et les gravures délivrent leurs messages. Nul mieux que François Callais ne pouvait nous plonger dans le même temps dans le passé qu'il connaît par cœur et dans le présent qu'il a accompagné. La Société historique de Compiègne a encore de beaux jours devant elle.

---



*Ex-libris de l'abbaye Saint-Corneille. Phot. Schryve, Compiègne.*